

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5109>



Loi Travail : la mobilisation se poursuit

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -



Date de mise en ligne : vendredi 20 mai 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Toujours déterminé-es : Amplifier la mobilisation, faire respecter la démocratie !

Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 19 mai.

Cette semaine, le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-es et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-es.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives.

Les Lilas, 19 mai 2016